



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/429  
S/1996/804  
28 septembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante et unième session  
Points 33, 35, 85 de l'ordre du jour  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT  
QUESTION DE PALESTINE  
RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ  
D'ENQUÊTER SUR LES PRATIQUES  
ISRAËLIENNES AFFECTANT LES  
DROITS DE L'HOMME DU PEUPLE  
PALESTINIEN ET DES AUTRES ARABES  
DES TERRITOIRES OCCUPÉS

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante et unième année

Lettre datée du 28 septembre 1996, adressée au Secrétaire général  
par l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

À la suite de mes trois dernières lettres datées des 24, 25 et 26 septembre 1996 (A/51/400-S/1996/779, A/51/407-S/1996/786 et A/51/411-S/1996/791), j'ai l'honneur de porter ce qui suit à votre attention.

Le vendredi 27 septembre 1996, l'armée et la police israéliennes, faisant encore monter d'un cran la tension à Jérusalem-Est, ont pris d'assaut les lieux saints entourant la mosquée Al-Haram Al-Charif et ouvert le feu sur les fidèles palestiniens, faisant trois morts et 120 blessés. Les trois Palestiniens qui ont été tués étaient :

1. M. Jawad Abdel-Halim Hijazi Al Bazlamit - 20 ans;
2. M. Aymen Yehya Mustafa Edkidi - 25 ans;
3. M. Ibrahim Ali Muosa Abu-Ghanam - 22 ans.

Ce nouveau crime commis par les autorités d'occupation israéliennes confirme l'intention du Gouvernement israélien de modifier encore davantage la situation existante des lieux saints ainsi que la situation de Jérusalem dans son ensemble.

Depuis l'ouverture du tunnel le lundi 23 septembre 1996, le Gouvernement israélien continue de faire monter la pression dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, en faisant des déclarations intransigeantes et provocatrices et en continuant à faire attaquer des civils palestiniens par son

A/51/429  
S/1996/804  
Français  
Page 2

armée et sa police. Le nombre des victimes ne cesse de croître, et l'on compte déjà à ce jour plus de 80 tués et plus de 1 000 blessés.

La situation décrite ci-dessus rend d'autant plus urgente la prise de mesures par le Conseil de sécurité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale au titre des points 33, 35 et 85 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Observateur permanent de  
la Palestine auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Nasser AL-KIDWA

-----